

# Happy birthday !

Le 29 mai 2005 —un an déjà!— la classe ouvrière française et la jeunesse rejetaient massivement le projet de Traité constitutionnel, assurant ainsi la large victoire du NON. Et pourtant, le gouvernement, les principaux responsables de « l'opposition », la CES et bien sûr, la quasi-totalité des médias, n'avaient pas ménagé leur peine pour nous faire voter « correctement »

Un an après, malgré ce désaveu cinglant conforté quelques semaines plus tard par les électeurs hollandais, rien n'a changé. Le gouvernement continue d'appliquer servilement les directives européennes, les partis de l'opposition, souvent à la tête des communes, départements et régions mettent en place, sur le terrain, toutes ces mesures réactionnaires. Du "contrat d'avenir", en passant par les EVS (Emploi à la Vie Scolaire) ou Pactes junior et senior, tout est mis en œuvre pour contourner les statuts de la fonction publique et préparer de nouvelles privatisations.

Un an après, cette politique continue alors que la mobilisation victorieuse pour exiger le retrait du CPE confirme que les travailleurs n'acceptent toujours pas et sont disposés à se battre. En clair, la situation est explosive. Tout le monde le sait, même ceux qui continuent pour des raisons idéologiques, mais aussi très politiques, à nier la lutte des classes.

Dans l'immédiat, le gouvernement échaudé par la mobilisation contre le CPE, poursuit sa politique avec discrétion. De gauche à droite, on espère « tenir » jusqu'aux prochaines élections. Les candidat(e)s ne manquent pas. Ça se bouscule même au portillon ! Que le bateau coule, peu importe, toutes et tous veulent en assurer le commandement. On frise le ridicule.

Derrière cette agitation électorale, parfois on sent une pointe d'inquiétude. Et si le scénario de 2002 se reproduisait ? Alors on envisage toutes les hypothèses. Ainsi Ouest France Dimanche du 21 mai publie un sondage favorable à un gouvernement commun droite-gauche. D'une « french coalition » on passerait à la « Große Koalition ». Après tout pourquoi pas ? On a bien vu en 2002 tout le monde, de gauche à droite, appeler à voter Jacques Chirac. Cependant cette hypothèse n'est crédible que si tout le monde joue le jeu.

Déjà en Allemagne, on constate que ce n'est pas simple. La politique de rigueur provoque au sein de la SPD, mais surtout dans le syndicat (DGB) des résistances; on a vu les fonctionnaires en grève, et les métallos menacer...

En France chacun comprend bien que l'exercice serait encore plus difficile. En tout cas il serait impossible sans le concours actif des confédérations syndicales.

Les expériences récentes démontrent que la complicité de la CFDT et de la direction de la CGT ne permet pas de contrôler suffisamment la situation. A plusieurs reprises on a frôlé le dérapage incontrôlé. Il a fallu toute l'expérience de Bernard Thibault pour éviter la catastrophe et empêcher la grève générale.

C'est pourquoi on nous ressort des projets pour le moins inquiétants. Le « nouvel ordre mondial » décidément ne supporte pas le pluralisme et la démocratie. Quant la CFDT est entrée dans le CESL (Confédération Européenne des Syndicats Libres) on avait déjà coupé les « L » de la liberté. Aujourd'hui c'est la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) qui se trouve sur la sellette. L'entrée conjointe des syndicats chrétiens regroupés dans la CMT (Confédération Mondiale du Travail) et les syndicats staliniens regroupés naguère dans le FSM (Fédération Syndicale Mondiale) va aussi lui faire perdre son «L». Décidément cela devient une manie.

Démocratie, pluralisme, liberté, indépendance, sont incompatibles avec l'ordre nouveau...

Mais nous savons que la construction d'un système totalitaire, par définition parce qu'il doit constituer un TOUT, ne tolère pas la moindre fissure. Il est donc nécessaire d'institutionnaliser les organisations syndicales afin de les associer à l'élaboration et surtout à la mise en œuvre de la politique décidée.

C'est le sens des rapports Chertier et Adas-Label. Dans nos prochaines éditions, nous reviendrons plus largement sur l'analyse complète de ces deux documents. Dans l'immédiat, disons que ces deux textes sont indissociables. L'un est consacré au « dialogue social », l'autre à la représentativité syndicale. En 1969 le Général de Gaule voulait nous faire sénateurs. M. Chertier propose plus modestement nous transformer en mini-députés. Nous serions chargés de « faire la loi » dans le domaine social. M. Adas-Label, pour sa part, propose de nous soumettre au suffrage des électeurs, et en fonction du nombre de voix obtenues, de nous accorder des subsides, de nous acheter en quelques sortes.

On aurait tort de sous-estimer ces projets. D'abord parce que les partis politiques de gauche comme de droite, rêvent de « posséder » les syndicats. Quoi de plus pratique quand on est au pouvoir que de voter des lois souvent impopulaires et de les faire expliquer et appliquer par des syndicats complaisants. Mme Royal qui décidément ne fait pas dans la nuance vient de proposer de rendre le syndicat obligatoire, en attendant l'adhésion au Parti peut-être...

Ces projets sont particulièrement dangereux. Bien sûr, nous nous y opposerons fermement ; pour défendre la liberté nous ne sommes pas seuls. La classe ouvrière a appris qu'elle a besoin d'organisations syndicales indépendantes pour se défendre.

Comme elle l'a fait le 29 mai 2005, avec nous elle dira encore NON.

**par Patrick Hébert,  
secrétaire de l'UD CGT-FO  
de Loire Atlantique**